



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



### RÉMUNÉRATIONS SUPÉRIEURES À LA MOYENNE

Toutes les catégories sociales affichent des rémunérations moyennes annuelles supérieures au secteur et pour la majorité d'entre elles à l'OMPL.

Bien que dans la branche les rémunérations moyennes annuelles des femmes soient inférieures à celles des hommes, la différence est nettement moins importante que dans le secteur. L'indice de parité femmes/hommes n'est jamais inférieur à 95,9 % contre 80,4 % pour le secteur.

### Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	49 811 €	35 442 €	37 836 €
Professions intermédiaires	23 523 €	21 553 €	22 652 €
Employés	20 380 €	19 095 €	20 175 €
Ouvriers	17 775 €	17 583 €	19 346 €

### Indice de parité par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	96,4 %	86,8 %
Professions intermédiaires	97,6 %	80,4 %
Employés	98,7 %	86,9 %
Ouvriers	95,9 %	81,5 %



La DADS « salariés » indique annuellement la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...).

Seuls les salariés présents à temps plein sur toute l'année sont pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

**Définition :** Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un ratio F/H = 73,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 73,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur santé

Branche professionnelle



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



### Indice de parité par branche

